

Cette publication nest pas publiée

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB, KABVS - 07.08.2020

Numéro de publication: KK08-0000000383

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Vente aux enchères forcée d'immeubles Serge Lucien MORAND

Débiteurs:

Serge Lucien MORAND

Date de naissance: 14.03.1962

Route de Pradubuis 32

1965 Savièse

Objets vendus aux enchères:

Villa individuelle de 6.5 pièces sise à la route de Pradubuis 32, 1965 Savièse

- Part de copropriété N° 880-2, quote-part : 1/2 de la parcelle N° 880, plan N° 9, nom local : "MOURLANDAN", commune de Savièse, surface totale : 675 m2, Place : 512 m2, Habitation a) : 104 m2, Garage b) : 41 m2, Cave c) : 4 m2, Eaux : 14 m2

- Part de copropriété N° 885-2, quote-part : 1/2 de la parcelle N° 885, plan N° 9, nom local : "MOURLANDAN", commune de Savièse, surface totale : 158 m2, Pré : 143 m2, Cave : 15 m2

Les parts de copropriétés N° 880-1 et 885-1, propriétés de Mme Myriam MORAND née Héritier seront également vendues. Les quatre parts de copropriétés seront vendues en un seul lot.

Estimation de l'office selon rapport d'architecte pour l'ensemble Fr. 820'000.-

Vente aux enchères

Le 01.10.2020 à 10:00 heure, Salle paroissiale de St-Germain, Rue du Stade 3 à 1965 Savièse

Remarques juridiques:

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'office des faillites dès le 7 septembre 2020.

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion,
Rue des Vergers 1,
1950 Sion

Remarques:

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres. Les personnes intéressées à visiter l'/les immeuble/s sont priées de s'annoncer à l'office des faillites dès le 7 septembre 2020 (contact P. Walker 027/606.16.23). Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

Montant à payer à l'enchère pour les quatre part de copropriétés : Fr. 95'000.- représentant un acompte de Fr. 70'000.- et une avance de frais de Fr. 25'000.- sur les émoluments et débours de l'Office. Possibilités de paiement : 1) à l'enchère : en espèce 2) avant l'enchère : par consignation du montant total de Fr. 52'000.- sur le CCP 14-415708-6 de l'office des faillites.

Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.